Journée d'étude

LA POLITIQUE DU QUÉBEC EN MATIÈRE DE FRANCOPHONIE CANADIENNE : QUE VOULONS-NOUS FAIRE ENSEMBLE?

Rapport préparé par

Martin Normand

Stagiaire postdoctoral Université d'Ottawa

Linda Cardinal

Professeure associée et Chargée de mission pour le développement de la recherche Université de l'Ontario français Professeure titulaire, École d'études politiques Université d'Ottawa

Co-organisateurs de la journée d'étude

Remis au Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

18 février 2020

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. Résumés des panels	3
Premier panel: Mise en contexte	3
Deuxième panel : La politique du Québec sur le terrain	
Troisième panel : Comment voulons-nous travailler ensemble?	
2. Principaux messages transversaux	
3. Recommandations	
Conclusion	

INTRODUCTION

Le 15 novembre 2019, l'Université d'Ottawa, en collaboration avec l'Université de l'Ontario français, le Secrétariat québécois des relations canadiennes et le Centre de la francophonie des Amériques étaient les hôtes de la journée d'étude sur le thème La politique du Québec en matière de francophonie canadienne : Que voulons-nous faire ensemble? Cette journée, importante pour l'avenir de la réflexion sur les relations entre les francophonies de l'intérieur et de l'extérieur du Québec, coïncidait avec le premier anniversaire du jeudi noir de l'Ontario français. Il y a une année, exactement, la francophonie ontarienne entrait en résistance en raison des annonces malheureuses du gouvernement conservateur ontarien d'éliminer le poste de Commissaire aux services en français et de retirer le financement convenu par l'ancien gouvernement à l'Université de l'Ontario français.

Plus importante minorité francophone à l'extérieur du



Martin Normand et Linda Cardinal, coorganisateurs de la journée d'étude

Québec, la francophonie ontarienne ne compte que 5 % de la population de sa province. Son rapport de force avec le gouvernement ontarien est hypothéqué par son statut. Toutefois, elle n'a pas le temps de s'apitoyer sur son sort, car l'ensemble des francophones et des francophiles partout au pays n'hésite à exprimer sa solidarité envers elle et à l'inviter à ne pas baisser les bras. À titre d'exemple, on se souviendra de l'entretien entre les premiers ministres Ford et Legault, lors duquel ce dernier se disait déçu de voir les francophones de l'Ontario traités comme une minorité parmi tant d'autres. Mentionnons aussi les expressions de solidarité de la part du maire Labeaume et de la mairesse Plante qui ont hissé pour la première fois dans l'histoire, le drapeau de la francophonie ontarienne du haut de leurs hôtels de ville. Enfin, le 1^{er} décembre 2019, 15 000 personnes descendaient dans les rues de l'Ontario pour s'opposer aux décisions du gouvernement ontarien. Des représentants des différents partis politiques du Québec se sont déplacés à Ottawa pour manifester leur solidarité avec la francophonie ontarienne. Des ralliements ont eu lieu au même moment un peu partout au sein des milieux francophones du pays, dont à Saint-Boniface, Moncton et Québec.

Ces événements se sont déroulés à un demi-siècle de distance des États généraux du Canada français. Quelle que soit notre interprétation de cet événement, 50 ans plus tard, les francophones du Canada se sont retrouvés de nouveaux unis, cette fois, autour du projet de construction d'une université francophone gérée par et pour les francophones et pour défendre le poste de Commissaire aux services en français de l'Ontario.

Pour sa part, le gouvernement du Québec poursuit sur cette lancée. Au printemps 2019, il annonçait qu'il allait réviser sa politique en matière de francophonie canadienne et organiser un Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes au mois de juin 2020, en amont de la Conférence ministérielle de la francophonie canadienne à Québec. Ces actions sont importantes, car non seulement interpellent-elles l'ensemble des acteurs de la francophonie au Canada, elles invitent à poursuivre la réflexion afin de préparer l'avenir.

Qu'est-ce que les Québécois et les francophones du Canada pourraient faire ensemble? La journée d'étude du 15 novembre 2019 a donné une voix aux acteurs de la francophonie au Canada pour qu'ils participent à la coconstruction de la nouvelle politique du Québec en matière de francophonie canadienne.

La journée d'étude a posé les questions suivantes :

- Quels ont été les résultats de la politique québécoise en matière de francophonie canadienne depuis 2006?
- Que faudrait-il modifier?
- Quelle vision, quels principes, quels secteurs d'activités et quel type de gouvernance devraient guider la nouvelle politique en matière de francophonie canadienne?

Le présent rapport comprend trois parties. Dans un premier temps, il procède à une synthèse des trois panels qui ont structuré la journée. Dans un deuxième temps, il présente les principales idées qui ont caractérisé les discussions. Dans un troisième temps, il consigne les recommandations des différents intervenants en vue de la nouvelle politique du Québec en matière de francophonie canadienne. En conclusion, le rapport revient sur ce qui devrait être retenu de cette journée d'étude. Un cahier d'annexes qui fait état de certains éléments relatifs à l'organisation de la journée accompagne aussi le rapport.

Nous voulons profiter de cette occasion pour remercier l'ensemble des intervenantes et des intervenants qui ont accepté de faire partie du programme de la journée et tous ceux et celles qui ont répondu à notre invitation pour qu'elles et ils se joignent à la discussion. Nous souhaitons aussi remercier nos partenaires qui ont rendu cette journée possible : le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, le Centre de la francophonie des Amériques, la Faculté des Sciences sociales de l'Université d'Ottawa, l'Université d'Ottawa et l'Université de l'Ontario français.

1. SYNTHÈSE DES PANELS

Premier panel Mise en contexte

- Modératrice : Geneviève Tellier, Université d'Ottawa
- Panelistes:
 - Jean-Marc Fournier, ancien ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes
 - Louise Harel, députée de 1981 à 2008, ministre sous quatre premiers ministres, Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
 - o Benoît Pelletier, Université d'Ottawa, ancien ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes

Ce premier panel a été l'occasion de revenir sur quelques grands jalons dans la relation entre le Québec et la francophonie canadienne. Il a servi à dresser un bilan de la situation et à identifier les pistes d'avenir possible afin de poursuivre cette relation sur le plan politique.

Au début des années 1960, le premier ministre Jean Lesage a demandé à Georges-Émile Lapalme de créer le Service du Canada-français outre-frontières qui avait pour objectif de baliser le dialogue avec les minorités francophones et de soutenir leurs activités communautaires par le moyen de subventions¹. Au milieu des années 1960, le ministre Pierre Laporte commande un

livre blanc pour une nouvelle politique culturelle, dans lequel une place est réservée aux minorités francophones, mais le rapport ne sera jamais déposé². Dans les années 1970, le Secrétariat permanent des peuples francophones voit le jour. En 1985, les jalons d'une nouvelle politique du Québec sur la francophonie canadienne sont posés par le premier ministre Pierre-Marc Johnson. Toutefois, ce n'est qu'en 1995, que le gouvernement du Québec adopte sa première Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada: un dialogue, une solidarité agissante. Le programme de soutien financier aux initiatives de partenariats dans



De gauche à droite: Geneviève Tellier, Benoît Pelletier, Louise Harel et Jean-Marc Fournier

la société civile est alors mis à jour et une série de tables sectorielles de concertation sont créées en plus de la mise en place de grands forums de partenaires.

En 2006, le ministre Benoît Pelletier se propose de revoir la politique et veut que le Québec réintègre la francophonie canadienne au lieu de se mettre en opposition à elle. Son gouvernement se joint à la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne. Il créé un

¹ Voir Fernand Harvey, « Georges-Émile Lapalme et la politique culturelle du Québec : genèse, projet et désillusion », *Les Cahiers des dix*, 2010, p. 39.

² Voir Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé*. *Rêves, luttes et déroute du Canada français*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1997, p. 125.

comité interministériel sur la francophonie canadienne et met sur pied le Centre de la francophonie des Amériques. Au milieu des années 2010, le Québec plaide pour une plus grande coopération avec les autres gouvernements provinciaux en matière de francophonie canadienne. En 2018, la publication de *Québécois, notre façon d'être Canadiens* par le gouvernement du Québec présente la nouvelle Politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes dans le cadre de laquelle il rappelle sa solidarité avec la francophonie canadienne.

Ces initiatives et ces politiques ont l'avantage de mettre en lumière ce que le Québec et la francophonie canadienne ont en commun. La pérennité de la francophonie canadienne dépasse le jeu partisan des partis politiques. C'est un enjeu important, un défi commun, qui part d'une sensibilité et d'un amour de la langue française, mais aussi comme le rappelle l'ancien ministre Pelletier, « de la conviction que cette langue ne doit pas se limiter au territoire du Québec. » Tous s'accordent à dire que le français est certes une langue officielle, mais qu'elle doit aussi être protégée afin de ne pas être déclassée par rapport à l'anglais. Comme l'a souligné Louise Harel, les francophones du pays, ont un « devoir d'avenir » envers leur langue. Un des projets qu'ils ont en commun est celui de s'assurer qu'ils pourront continuer à écrire leur propre histoire.

Malgré l'engagement des intervenants envers la solidarité entre francophones partout au pays, le fédéralisme canadien peut, par moment, constituer un obstacle à leurs rapprochements. À titre d'exemple, la *Loi sur les langues officielles* fondée sur des droits individuels et la *Charte de la langue française* (Loi 101) qui est de portée publique et territoriale peuvent s'entrechoquer. Le régime linguistique canadien repose sur l'idée selon laquelle le français et l'anglais sont sur le même pied, ce qui place les francophones hors Québec et les anglophones du Québec dans un rapport symétrique. Or, si c'est la langue française qui doit être protégée., pourquoi cette symétrie avec les anglophones? Pourquoi ne pas privilégier un fédéralisme de type asymétrique afin de permettre aux francophones du Québec de bénéficier de la même sécurité linguistique que les francophones du reste du Canada?

C'est notamment cette symétrie, qui a, par le passé, poussé le Québec à intervenir devant les tribunaux pour protéger ses compétences, en particulier dans le domaine de l'éducation, alors qu'il a vu sa Loi 101 contesté par certains de ses citoyens anglophones. Ainsi, il s'est souvent mis à dos les francophones des autres provinces. Lorsqu'il intervient, le Québec se trouve à appuyer des provinces qui peinent à reconnaître les droits de leur propre minorité de langue officielle. De plus, quand le Québec prend un rôle plus actif dans la défense du français au pays, le gouvernement fédéral peut avoir l'impression qu'il cherche à se substituer à lui dans ses relations avec les communautés francophones minoritaires, une situation qui s'est manifestée lorsque le Québec a intégré la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne. Le Québec est ainsi invité à exercer son leadership par le moyen de la diplomatie et les relations intergouvernementales.

En conclusion au panel, les intervenants s'accordent sur le fait que dans un contexte où la dualité linguistique canadienne est mise à mal dans certaines provinces et qu'elle perd aussi du terrain au sein du gouvernement fédéral, il est important que le Québec et la francophonie canadienne s'appuient entre elles pour assurer la pérennité du français au Canada. Les politiciens, les groupes de la société civile, les chercheurs et les citoyens sont appelés à trouver les moyens de palier aux défis qui se présentent pour que le rapprochement entre francophones au pays soit durable.

Deuxième panel La politique du Québec sur le terrain

- **Modératrice**: Anne-Andrée Denault, Cégep de Trois-Rivières
- Panelistes:
 - Richard Lacombe, Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
 - o Anne Leis, Société Santé en français
 - o François Lemieux, Québec Cinéma

Le deuxième panel avait pour objectif de montrer comment la politique a servi à appuyer de nombreux partenariats, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la culture et de tirer des enseignements de cet appui en vue de la révision de la politique existante. De tels partenariats favorisent la concertation et conscientisent les partenaires québécois aux difficultés rencontrées par les communautés francophones minoritaires. Ils permettent aussi la mobilisation et le transfert de connaissances en vue d'identifier les enjeux, d'élaborer des solutions et d'imaginer des projets qui répondent aux besoins particuliers des communautés francophones minoritaires. Le financement peut aussi offrir aux communautés une capacité de se projeter, d'intégrer l'expérience qu'elles acquièrent et de former une relève.

Le panel a aussi permis de brosser à grands traits un portrait des réalisations de trois groupes grâce à l'appui de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne. Le premier, l'ACELF, a souligné son rôle dans le développement de programmes d'échanges et de stages en enseignement ainsi que la création de nouvelles ressources pédagogiques pour l'ensemble de la francophonie. Dans le domaine de la culture, la Tournée Québec Cinéma est une occasion d'élargir la distribution des films québécois, de créer des espaces de professionnalisation et de rassemblement, de déployer le cinéma comme outil pédagogique et de susciter de nouvelles vocations. Dans le domaine de la



De gauche à droite: Anne-Andrée Denault, Richard Lacombe, François Lemieux et Anne Leis

santé, la Société Santé en français a pu compter sur des prêts de services d'employés du réseau de la santé du Québec pour développer sa programmation, a pu profiter de partage d'expertises et elle est à renouveler ses partenariats et à développer de nouvelles collaborations. D'autres activités ont été évoquées, comme des échanges économiques, la production de nouvelles données probantes et de nouvelles publications et des occasions de rencontres et de formation.

Ces partenariats contribuent aussi à une meilleure connaissance réciproque des Québécois et des communautés francophones minoritaires. Les occasions d'échange peuvent servir à corriger des méconnaissances de part et d'autre. Les espaces de rencontre permettent de partager des expertises et de développer des collaborations plus inclusives. Des instruments de diffusion et

de mutualisation des connaissances, comme des revues scientifiques, des tribunes publiques ou des formations, servent aussi à faciliter cette réciprocité.

Toutefois, des défis subsistent. Un premier défi est lié à l'essoufflement dans les communautés où les ressources et la relève sont de plus en plus rares. Il y a un risque de perdre l'accès à certains partenaires si cet essoufflement vient à peser trop lourd sur ceux-ci. Un second défi est lié au fait que la politique finance des projets ponctuels. Il devient difficile de bâtir des relations solides, de cocréer des partenariats quand il faut sans cesse passer d'un projet à l'autre. Or, les partenariats doivent reposer sur un engagement du milieu, une volonté politique et une structure institutionnelle qui puisse faciliter les relations à long terme et non uniquement à court terme. Un dernier défi est associé aux aléas politiques. La francophonie canadienne a besoin de champions pour faire progresser ses dossiers qui relèvent souvent des domaines de compétences des provinces. Ces champions peuvent disparaître après un changement de gouvernement ou d'administration, ce qui rappelle la dure réalité selon laquelle les services en français dans les provinces sont souvent à la merci des changements dans les priorités gouvernementales.

En somme, la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne a su appuyer la création de nombreux partenariats dans la société civile. Ces partenariats se sont concrétisés par le moyen de projets de nature et d'envergure diverses qui ont favorisé une connaissance réciproque des Québécois et des communautés francophones minoritaires. Les parties prenantes sont malgré tout appelées à corriger les écueils qui font en sorte que les projets ne sont pas toujours durables.

Troisième panel : Comment voulons-nous travailler ensemble?

- Modératrice : Michelle Landry, Université de Moncton
- Panelistes:
 - O Dyane Adam, Université de l'Ontario français
 - o Rémi Léger, Université Simon Fraser
 - o Mariette Mulaire, World Trade Center Winnipeg
 - o Aissa Nauthoo, Centre francophone du Grand Toronto
 - o Jean-Marie Vianney, Coalition des Noirs francophones de l'Ontario

Le panel avait pour objectif de proposer un exercice de prospective avec les intervenants. Au préalable, Rémi Léger a été invité à inscrire la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne dans le contexte international afin de montrer comment la solidarité entre groupes est possible de part et d'autre des frontières des différents pays. En effet, il existe dans les pays européens des mouvements de solidarité ethno-nationale, régionale ou linguistique et des modèles de solidarités transfrontalières où des gouvernements collaborent entre eux afin de respecter les droits de leurs minorités. À titre d'exemple, mentionnons le gouvernement de la Communauté autonome basque qui offre du soutien aux associations communautaires du Pays basque français. Pour leur part, la République d'Irlande et l'Irlande du Nord ont cofinancé la création d'une agence de promotion de la langue irlandaise dont le mandat s'étend sur toute l'île. D'autres exemples existent pour appuyer la prestation de services dans une langue minoritaire, comme entre l'Allemagne et le Danemark ou entre l'Allemagne et l'Italie pour la région de Bolzano.

Souvent, ces modèles européens s'inscrivent dans un rapport d'État-parent dans les cas où des minorités se sont retrouvées du mauvais côté d'une frontière malgré eux. Ce n'est pas tout à fait transposable au cas canadien, quoique le Québec ait déjà joué le rôle d'État-parent auparavant. La relation entre le Québec et la francophonie canadienne est souvent compliquée et elle est teintée par les rapports de force asymétrique entre les langues dans le régime fédéral canadien. Pour leur part, les communautés francophones minoritaire se perçoivent aussi comme étant tous membres d'une même fédération et non pas comme étant tributaires du Québec. Il n'en reste pas moins qu'il existe des sources d'inspiration sur la scène internationale pour imaginer les contours d'une solidarité renouvelée entre francophones au pays.

Le panel a ensuite porté sur les principales préoccupations des communautés francophones minoritaires sur lesquelles le gouvernement du Québec pourrait intervenir par le moyen de sa nouvelle politique. La première est le développement économique des communautés. Pour Mariette Mulaire, il est important de miser sur la valeur économique du bilinguisme et les nouveaux marchés que ce dernier permet



De gauche à droite: Michelle Landry, Rémi Léger, Aissa Nauthoo, Jean-Marie Vianney, Mariette Mulaire et Dyane Adam

de créer. L'appui du Québec pourrait servir à convaincre les gouvernements provinciaux d'intégrer les francophones dans des missions économiques et politiques.

La seconde préoccupation des intervenants a été la prédominance de l'anglais au sein des milieux universitaires. Pour Dyane Adam, il faut revaloriser le français dans le monde universitaire, appuyer la création et l'innovation en français ainsi que les chercheurs et les étudiants qui veulent travailler en français.

La troisième préoccupation a porté sur la reconnaissance de la diversité au sein de la francophonie. Les intervenants s'accordent pour dire qu'il faut que la francophonie canadienne soit inclusive et qu'il faut renforcer le sentiment d'appartenance des immigrants francophones à celle-ci. Entre autres, il faudrait davantage encourager les individus issus de la diversité à assumer des rôles de leadership et à devenir des ambassadeurs. Il serait aussi important de veiller à améliorer la concertation entre les gouvernements et les groupes issus de l'immigration pour renforcer l'offre active de services en français et éviter les risques liés à l'assimilation. Enfin, la dernière préoccupation relève des ressources, c'est-à-dire que plusieurs groupes doivent composer avec un contexte de compressions budgétaires qui peut limiter leur capacité d'agir et de créer de nouveaux partenariats.

2. PRINCIPALES IDÉES À RETENIR

Certains thèmes ont été abordés de façon récurrente par les panelistes et les participants au fil de la journée. Nous les avons rassemblés autour de quatre idées transversales à approfondir.

Une politique fondée sur une vision commune et coconstruite de la francophonie : La première idée qui a rassemblé les différents intervenants est que la nouvelle Politique du Québec en matière de francophonie canadienne devrait reposer sur une vision commune et coconstruite entre le gouvernement et les francophones dans les autres provinces et territoires³. Une nouvelle politique doit reposer sur une vision commune de l'avenir du Québec et de la francophonie canadienne qui traduit un récit porteur de prospérité, de solidarité et d'audace. La meilleure façon de définir cette politique, c'est de créer des occasions soutenues de dialogue et de coconstruction, fondées sur la confiance et la mutualité, afin de s'entendre sur des projets communs.

Une politique qui comprendra un plan d'action : La deuxième idée rassembleuse porte sur la nécessité pour le gouvernement du Québec d'accompagner sa nouvelle politique d'un plan d'action clair en vue de sa mise en œuvre. Certes, toute politique est l'expression d'une volonté politique, mais elle doit être dotée d'objectifs précis et de champs d'action prioritaires. La nouvelle politique et son plan d'action devraient aussi contenir des outils d'évaluation et une structure de gouvernance inclusive comprenant une représentation des parties prenantes qui se concerteraient de façon régulière afin de proposer les ajustements et les correctifs à la politique au fur et à mesure de son application.

Des actions pérennes: La troisième idée maîtresse de la journée est que la nouvelle politique soit le reflet des besoins des communautés francophones et qu'elle propose des solutions pérennes. Plusieurs besoins ont été soulevés pendant la journée, comme la formation de la relève, l'accès à l'éducation supérieure en français, l'appui à un univers numérique francophone, la reconnaissance de la diversité des identités francophones. Un besoin qui s'est maintes fois manifesté, c'est aussi celui d'espaces communs. Plusieurs veulent la création de nouveaux partenariats, mais tous s'accordent pour dire qu'il faut des espaces et du temps pour se connaître et pour créer des relations de confiance entre francophones de l'intérieur et de l'extérieur du Québec. La politique devrait viser à permettre de vrais échanges, de vivre des expériences, de partager des pratiques et des réussites et de mettre sur pied des collaborations pérennes et structurantes.

Un Québec rassembleur: La quatrième idée clé de la journée est d'inciter le Québec à se faire rassembleur. Les intervenants s'accordent pour dire que le Québec ne doit pas être dans une position d'assistance envers les communautés, mais qu'il doit contribuer à la mise en place de rapports égalitaires entre francophones. Le Québec doit comprendre que si tous s'identifient d'une façon ou d'une autre à la francophonie, tous ne s'identifient pas au Québec. Dès lors, il ne

³ Nous avions transmis aux panelistes la définition suivante de la coconstruction : « La co-construction se définit comme un processus volontaire et formalisé sur lequel deux ou plusieurs individus (ou acteurs) parviennent à s'accorder sur une définition de la réalité (une représentation, une décision, un projet, un diagnostic) ou une façon de faire (une solution à un problème). La visée, l'intention du processus de type co-constructiviste, est de définir, d'élaborer, de construire un diagnostic, une analyse, un projet, un changement, une politique, une méthode, etc. L'accord traduit un compromis sur lequel ces acteurs s'entendent et se reconnaissent ». Dans Michel Foudriat, *La co-construction. Une alternative managériale*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2016, p. 23.

faut pas toujours penser le Québec comme étant au centre de toutes les nouvelles initiatives ou des nouveaux espaces qui pourraient être coconstruits dans la foulée de sa nouvelle politique, même s'il y aura toujours un rôle important à jouer. Le Québec peut aussi jouer un rôle de leader auprès des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral et leur faire part des préoccupations des communautés francophones. Il pourrait inviter ces gouvernements à l'émuler, autant en matière de programmes que sur le type de relations qu'il établit avec les communautés.

Enfin, ces quatre idées forces pourraient servir à encadrer le travail en aval du développement de nouvelle politique et en amont en vue de sa mise en œuvre. Elles traduisent bien la volonté des francophones de travailler avec le Québec en vue d'assurer leur pérennité et celle du français partout au pays.

3. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Les panelistes et les participants ont formulé de nombreuses idées et suggestions en vue de la nouvelle Politique du Québec en matière de francophonie canadienne. Nous les avons regroupées afin de formuler les dix recommandations suivantes. Ce sont des recommandations concrètes et réalistes qui pourraient être prises en compte dans le cadre de l'exercice en cours.

- 1. Que la nouvelle Politique repose sur les principes de la coconstruction, la réciprocité et la pérennité de la francophonie.
- 2. Que la nouvelle Politique soit accompagnée d'un plan d'action précis, comprenant une vision, des objectifs, des activités, un outil d'évaluation et de reddition de compte et d'un mécanisme de gouvernance clair.
- 3. Que la nouvelle Politique soit dotée d'instruments de mise en œuvre afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs, dont un plan de communication.
 - a. Ces instruments devraient servir à rejoindre le grand public, notamment par l'entremise des médias ou des écoles. Des instruments pourraient aussi être développés pour faire la promotion de la francophonie auprès des anglophones. Le développement de tels instruments aidera à faire rayonner la francophonie, l'action du Québec et les partenariats qu'elle soutiendra.
- 4. Que la nouvelle Politique prévoit de nouveaux mécanismes de collaboration politique pour habiliter les communautés francophones minoritaires à revendiquer et à avancer au sein de leur province respective.
- 5. Que la nouvelle Politique revoit les forums sectoriels et qu'il les structure dans les secteurs d'intervention dans lesquels le Québec est actif afin d'assurer une cohérence entre ses objectifs de politiques publiques et sa politique en matière de francophonie canadienne.
- 6. Que le gouvernement du Québec se dote d'une lentille « francophonie canadienne » qu'il pourrait utiliser afin d'évaluer l'incidence de ses politiques publiques ou de mesurer l'effet de ses décisions sur la francophonie canadienne.
- 7. Que les montants alloués à la mise en œuvre de la nouvelle Politique soient revus afin de permettre le financement de projets structurants et pérennes et non uniquement des projets ponctuels.
- 8. Que la nouvelle Politique appuie le développement de relations interministérielles et interprovinciales en matière de francophonie canadienne.
- 9. Que la nouvelle Politique comprenne un volet sur l'univers numérique francophone, pour appuyer à la fois la diffusion et la découverte des contenus francophones ainsi que le recours aux nouvelles technologies pour faciliter l'accès des communautés francophones minoritaires à certains services gouvernementaux.
- 10. Que la nouvelle Politique comprenne un volet ou un programme qui permettrait aux étudiants qui font leurs études aux cycles supérieurs en français au Québec à faire des séjours dans les institutions universitaires canadiennes où il y a de l'offre de cours en français, mais peu de programmes aux cycles supérieurs. Ces étudiants pourraient prêter main forte aux professeurs qui souhaitent embaucher des assistants de recherche et ils pourraient être sensibilisés à la recherche sur et dans la francophonie canadienne.

CONCLUSION

La journée d'étude sur la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne a bénéficié d'une synthèse réalisée par Graham Fox, président et chef de la direction de l'Institut de recherche en politiques publiques, et d'une conclusion de Graham Fraser, l'ancien Commissaire aux langues officielles et Professionnel en résidence à l'Université d'Ottawa. Les deux intervenants ont perçu la journée comme un appel au Québec et à la francophonie canadienne de créer de nouvelles occasions d'échanger pour continuer à renforcer la solidarité entre elles.

La grande réussite, à la suite des événements de novembre 2018, c'est de constater que la volonté de renouveler la relation entre le Québec et la francophonie canadienne n'a jamais été aussi forte. Il y a là une occasion exceptionnelle à saisir pour donner corps au devoir d'avenir qui unit la francophonie au Canada. La nouvelle Politique du Québec en matière de francophonie canadienne pourrait constituer la pierre angulaire de cette nouvelle relation qui s'échafaude entre les francophones de



De gauche à droite: Graham Fox et Graham Fraser

partout au pays sous l'impulsion du Québec. Expression de sa solidarité avec eux, le Québec mène une action unique à l'extérieur de ses frontières.

Les idées maîtresses que nous avons identifiées pourraient guider le développement et l'orientation de la nouvelle Politique :

- Une politique fondée sur une vision commune et coconstruite de la francophonie ;
- Un plan d'action;
- Des actions pérennes ;
- Un Québec rassembleur.

Il faut désormais déterminer concrètement les attentes de chacune des parties. Plus elles seront claires dans l'élaboration de la politique, moins il sera difficile de gérer les points de tension, s'ils émergent.

Pour terminer, la journée d'étude a permis de donner la parole aux acteurs de la francophonie au Canada et de les inviter à coconstruire la nouvelle Politique en matière de francophonie canadienne avec le gouvernement du Québec. L'évaluation de la journée par les participants a été très favorable. Elle vient renforcer l'importance de créer des espaces de dialogues et de réflexion pour permettre aux francophones de partout au pays de s'inscrire dans l'avenir.

MERCI À NOS PARTENAIRES









